

# BLOC-NOTES BLOC-NOTES BLOC-

## *Dernières parutions*

### **LES LUDDITES EN FRANCE. RÉSISTANCES À L'INDUSTRIALISATION ET À L'INFORMATISATION**

De 1980 à 1984, les incendies de Philips Informatique et CII-Honeywell-Bull parmi d'autres sont revendiqués par un mystérieux groupe ancré dans la mouvance libertaire toulousaine constitué d'informaticiens : le Clodo (Comité liquidant ou détournant les ordinateurs). Ces empêcheurs de programmer en rond, ainsi que Libération les qualifie accordent un entretien à la revue Terminal<sup>1</sup>.

Les membres du groupe, sans réputer catégoriquement l'appellation « luddite », ne s'en prévalent pas. Ils dénoncent la façon dont on présente l'informatisation comme une révolution susceptible de remédier d'elle-même aux problèmes de la société, quand elle ne fait en pratique que renforcer les rapports de pouvoir existants. Autant de verrous idéologiques interdisant de penser la technique et la soumettre au jugement politique, selon Célia Izoard, un des contributeurs à ce remarquable ouvrage collectif coordonné par Cédric Biagini et Guillaume Carnino aux éditions L'échappée.

L'ambition pleinement réussie de l'entreprise est de dresser des ponts entre passé et présent, réflexion et action sur le « luddisme » en se consacrant de manière inédite à ses manifestations françaises. Dans une

substantielle introduction, les coordinateurs de l'ouvrage montrent le passage de la technique à la technologie, et entendent tirer un « enseignement luddite » au miroir de l'informatisation de la société, d'un culte du progrès technique jamais véritablement contrarié et des avancées du technolibéralisme, terme désignant « *la profonde intrication du déferlement technologique (promu par les idéaux de maîtrise et de toute puissance) à l'idée libérale selon laquelle les sociétés ne peuvent choisir leur destinée hors de l'individu en tant que monade infiniment potentielle* ».

Ce mouvement luddite, longtemps largement ignoré et réduit au bris de machines, bénéficie du regain d'intérêt lié à l'actualité de luttes contre l'imposition de technologies (OGM, biométrie, RFID, nucléaire...). Or, « l'importation » de ce terme pour désigner les faucheurs hexagonaux participe, selon Christophe Boneuil, d'une lutte de définition autant qu'il entretient une fonction polémique « entre citoyennisme et obscurantisme ». Ce mouvement large, complexe et multiforme est ici pleinement mis en perspective par plusieurs historiens, certains militants par ailleurs.

Olivier Serre du collectif PMO (Pièces et main-d'œuvre) se penche sur l'ingénieur Vaucanson, père du métier à tisser, dont l'invention devient 30 ans plus tard, à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, la cible des luddites anglais. Ceux-ci auraient compris « *ce que les ingénieurs de Minattec feignent encore d'ignorer : la technologie, quels qu'en soient ses usages, n'est pas neutre* ». Elle transforme le monde et les rapports de production, détruit un monde pour y substituer un autre, dans lequel « *elle fournit aux*

1. Terminal n°16, octobre 1983.

*dominants les outils qui accroissent leur domination* ». Jean-Pierre Allinne étudie l'exemple rouennais qui montre la précocité de la révolte contre la machine, alors que l'on croyait ces phénomènes limités pour l'époque au luddisme anglais, le machinisme servant de révélateur au gouffre qui sépare les conceptions sociales du petit peuple, routinier par réflexe de survie et la bourgeoisie de négoce.

Frank E. Manuel rappelle, pour sa part, qu'il faut attendre l'aube de la révolution de Juillet pour voir réapparaître des mouvements de briseurs de machines. Rares étaient les opposants à l'industrialisme avant que les ouvriers ne se tournent vers une contestation plus systématique de la société industrielle.

Au-delà, Michelle Perrot démontre que la machine apparaît comme l'instrument de discipline et le moyen de mater les ouvriers qui font l'« *expérience historique de la dépossession* ». L'historienne accompagne cette réflexion d'un développement particulièrement intéressant sur le rapport des femmes à la machine et leur rôle dans sa contestation.

Les résistances au chemin de fer et « *le refus de se laisser ferrer* » exprimés par la fréquence des violences et des sabotages, sont un aspect méconnu du luddisme dont François Jarrige, qui lui a consacré plusieurs ouvrages, livre les principaux éléments.

Enfin, une sélection de textes et réflexions émanant de plusieurs penseurs comme Jean-Baptiste Say, Sismondi, Considérant, Bastiat ou Marx, permet de saisir la pluralité des interprétations du luddisme et la place de la machine dans l'économie, la société et l'histoire.

On mesure le travail considérable qu'il a fallu pour réaliser *Les luddites en France*, chevauchant d'un même élan passions historienne et militante. L'on en recommandera la lecture à tous ceux qui souhaitent saisir l'histo-

ricité des attitudes de refus face à la technique, par-delà les répressions et les disqualifications qui n'ont cessé de les accompagner jusqu'à les rendre invisibles.

**David Forest**

***Les luddites en France.  
Résistances à l'industrialisation  
et à l'informatisation.***

*Ouvrage collectif coordonné par  
Cédric Biagini et Guillaume Camino,  
Paris, L'échappée,  
coll. Frankenstein, 2010, 335 p.*

**LES MILLE ET UNE FAÇONS  
DE FAIRE ADOPTER HADOPI  
À PROPOS DE : INTERNET ET  
LIBERTÉS**

Étrange entreprise que l'édition de l'opuscule de Christophe Tardeu intitulé *Internet et libertés* sous l'égide du CNRS dans une collection destinée au plus large public. Si le genre dans lequel s'inscrit ce court texte à prétention pédagogique – en vérité bien plus proche de l'article que de l'essai –, explique sans doute l'absence de notes de bas de page et bibliographie, plus surprenant est celle de toute présentation de l'auteur en quatrième de couverture comme au sein de l'ouvrage. Qui est-il ? Et d'où parle-t-il ?

Un moteur de recherche semble seul à même d'apporter un élément de réponse. Inspecteur des finances, celui-ci a été directeur-adjoint du cabinet du ministre de la Culture Christine Albanel. Il a ainsi été étroitement impliqué dans la promotion du projet de loi « Création et Internet ».

*Internet et libertés*, ce titre laisse présager d'une nouvelle étude sur le thème informatique et liberté voire sur la liberté d'expression sur Internet. Il n'en est rien. Après une longue introduction pavée de lieux communs sur la « mutation de civili-

sation », « la modification anthropologique », les menaces d'Internet à la hauteur de ses promesses, c'est de la réglementation du droit d'auteur que l'auteur entend traiter. Il est ici question plus précisément de la défense et de l'illustration de la très controversée HADOPI (Haute Autorité pour la Diffusion des Œuvres et la Protection des Droits sur Internet), l'autorité administrative indépendante chargée de la riposte graduée dont la mise en branle coïncide avec la parution du livre.

Le même moteur de recherche apprendra encore au lecteur que Christophe Tardieu a été à l'origine d'une polémique virulente pour avoir signalé à TF1 le courrier d'un de ses salariés contestant auprès de son député, Françoise de Panafieu, la pertinence du dispositif de la loi « Création et Internet ». Ce salarié avait été en conséquence immédiatement licencié pour « divergence importante avec la stratégie de l'entreprise ». L'auteur y revient en préambule de façon allusive : « *Toujours trop tard pour les regrets, un simple clic peut créer un grand choc* ».

L'observation prend toute sa saveur lorsque, pour contester l'extension de la « licence légale » et stigmatiser ses conséquences économiques néfastes, Tardieu prend à témoin son lecteur dans les termes suivants : « *Que faut-il dire à ces salariés [des industries culturelles] qui connaissent, les uns après les autres, le chômage ?* »

« *L'État ne pouvait rester sans réaction* ». Si la position de l'auteur, farouchement hostile aux projets de « licence légale », mérite évidemment d'être entendue, celle-ci est hélas minée par ses imprécations contre l'opposition et le recours à des généralisations outrancières. Une « *idéologie dominante laxiste* », confondue sous sa plume avec la gratuité, serait à l'origine de tous les maux frappant la création. Or, les variables multiples de ce problème complexe ne s'accroissent guère de raccourcis et formules à l'emporte-pièce. Celui-ci semble ainsi

ignorer que les études économiques ne sont pas unanimes sur la part du téléchargement illégal dans la chute des ventes de CD. « *Dès 2006, tous les créateurs furent vent debout face à un système qui leur paraissait ubuesque et les condamner soit à la pauvreté, soit à la bureaucratization* ». C'est encore passer sous silence l'approbation de la « licence légale » par de nombreux artistes et la division du monde de la création sur ce point.

La seule alternative résiderait dans le mécanisme de sanction mis en place par la nouvelle loi et longuement défendu par l'auteur. Pour s'étonner de l'amendement dit « Bono » du Parlement européen et de la décision du Conseil constitutionnel, qui avait considéré que la coupure de l'accès à Internet devait être décidée par un juge au regard de l'atteinte à la liberté de communication, Tardieu soutient que l'HADOPI est « *assimilable à une autorité judiciaire* » car composée de magistrats professionnels. Que la composition d'une administration puisse déterminer sa nature a de quoi surprendre sous la plume d'un juriste. Tout aussi stupéfiante est l'équivalence posée entre une administration et une juridiction et, ce faisant, le peu de considération témoignée au principe de séparation des pouvoirs tandis que les expériences administratives patinées de judiciaire se multiplient.

Que retenir au final de cette bien pâle copie de l'ouvrage de Denis Olivennes, *La gratuité c'est le vol ?* Sans doute que l'édition « scientifique » sert désormais sans ambages de véhicule à une communication gouvernementale dont les efforts de persuasion méritent davantage d'être salués que l'ambition du propos.

**David Forest**

**Internet et libertés,**  
Christophe Tardieu,  
CNRS Éditions,  
Paris, 2010.

## CYBERGUERRE ET GUERRE DE L'INFORMATION

Alors que le site WikiLeaks met à la disposition de cinq grands quotidiens dont en France *Le Monde*, les informations contenues dans 250 000 télégrammes échangés entre le département d'Etat et ses ambassades, on peut s'interroger pour savoir si nous ne sommes pas entrés dans une ère où l'information est devenue une « arme de destruction massive ». Et pourtant, cette affaire malgré son côté spectaculaire ne semble motivée que par la volonté de « *militants de la transparence intégrale* » de mettre en ligne des documents officiels qui n'étaient pas destinés à être rendus publics avant des dizaines d'années.

Un autre exemple récent serait celui du « sabotage » du programme iranien d'enrichissement d'uranium grâce à un virus informatique appelé Stuxnet. Ces deux affaires éclairent d'un jour nouveau les allégations des chercheurs qui, à l'instar de ceux qui interviennent dans ce livre, essaient de nous convaincre de la réalité des menaces stratégiques que peuvent receler les TIC et le réseau Internet, les pays développés étant de plus en plus dépendants du cyberspace pour le fonctionnement de leur infrastructure technique et de leur économie.

Les trois premiers chapitres offrent une réflexion sur les concepts-clés de « guerre de l'information » et de « cyberguerre » : l'attaque, la surprise stratégique, la place de la cyberguerre et du cyberspace dans les conflits militaires d'aujourd'hui et de demain, le rôle du politique. En France, la sécurité des systèmes d'information ont été placées au rang d'enjeu de défense nationale dans « Le Livre Blanc sur la défense et la Sécurité nationale » et dans le rapport du sénateur Romani sur la cyber-défense.

Le quatrième chapitre porte sur une approche plus empirique basée sur des exemples : on y apprend que la France a subi des cyberattaques

contre le CEA, des avions Rafale ont été cloués au sol, les systèmes de navigation ayant été neutralisés par un virus, des mails échangés par des diplomates ont été piratés. Un scénario tactique de crise internationale y est également développé mettant un jeu un pays désirant rapatrier ses ressortissants risquant d'être pris en otages dans un conflit entre deux autres états. L'intervention de la marine est retardée par une série de piratages informatiques à l'origine de conflits sociaux et de grèves.

Ce scénario illustre le propos de l'auteur, Eric Filiol : une attaque informatique seule relève du hacking et non de la guerre informatique. Il faut combiner dans une planification opérationnelle, attaque informatique, déclenchement de troubles sociaux et éventuellement actions militaires sur le terrain. Le dernier chapitre essaie d'analyser la guerre de l'information menée par la Chine lors des émeutes au Xinjiang, en juillet 2009. Pour cela, Daniel Ventre étudie dans la période considérée les statistiques de Google sur les mouvements sur certains sites, la défiguration de certains autres, chinois et étrangers et les statistiques sur les déclarations d'inaccessibilité de YouTube en Chine, les autorités chinoises ayant bloqué l'accès à Internet et les communications téléphoniques vers le Xinjiang dès le début de la crise.

En quelques heures, les autorités sont intervenues d'une manière efficace par l'isolement de la région, mais elles ont été débordées au début des événements. Il reste difficile, dans ces conditions de porter un jugement définitif sur la maîtrise du cyberspace par le gouvernement chinois, qui n'a pas lui non plus semble-t-il le contrôle absolu sur le réseau.

### **Cyberguerre et guerre de l'information**

*sous la direction de Daniel Ventre, Lavoisier, 2010.*

*Avec des articles de François-Bernard Huyghe, François Chauvancy, Joseph Henrotin, Eric Filiol*

## QU'EST-CE QUE RECHERCHER DE L'INFORMATION ?

Rechercher de l'information sur le Web ou dans des bases de données est devenu, dans le cadre professionnel ou à domicile, une activité commune pour une grande partie de la population au moins dans les pays développés. Elle est aujourd'hui à la portée de tous, évidemment dans les cursus scolaires et universitaires mais aussi dans la plupart des activités professionnelles et culturelles. Avant la généralisation du Web et de l'Internet, elle était l'apanage de professionnels spécialisés (documentalistes, bibliothécaires) avec leurs procédures standardisées, leurs nomenclatures et leurs expériences. Avec l'informatique, les logiciels utilisés ont intégrés plus ou moins ce savoir-faire des professionnels.

Maintenant que cette activité concerne tout un chacun, il semble intéressant de se poser les questions fondamentales : quelles sont les démarches de l'utilisateur ? Quelles difficultés rencontrent-ils ? Pourquoi cherche-t-il des informations et quelles informations ?

L'objectif de ce livre est de tenter de répondre à ces questions en offrant un panorama de la recherche internationale dans ce domaine. Le premier thème de recherche est d'aller au-delà de la notion transversale d'utilisateur en se concentrant sur certaines catégories, les jeunes, les personnes âgées, en différenciant les usages selon le genre. Les domaines d'application, l'enseignement, la médecine, la vie quotidienne sont également une porte d'entrée pour ces travaux. Il reste des thématiques « en pointe » comme l'influence de l'émotion dans un processus de recherche d'informations, l'efficacité de la recherche collaborative et le

changement apporté dans le comportement des usagers et de leurs « méthodes de recherche » par le développement du Web 2.0. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce dernier point dans un prochain dossier de la revue.

### **Qu'est-ce que rechercher de l'information ?**

*Nicole Boubée et André Tricot,  
Presses de L'ENSIB,  
Villeurbanne, 2010.*

## LES ÉCONOMISTES PEUVENT-ILS SAUVER LA PLANÈTE ?

La dernière livraison de cette nouvelle revue se focalise sur les problèmes environnementaux, croisant les contributions d'un certain nombre d'auteurs ayant relayé ces questions au sein de la sphère publique. Une interview d'Emmanuel Le Roy Ladurie intitulée *Le regard de l'historien* ouvre la première partie de l'ouvrage intitulée *L'urgence climatique*. Elle analyse la place prise par la question environnementale dans le débat public et donne les clés de la boîte à outils des économistes pour penser le changement climatique : indicateurs de durabilité et modèles économiques soutenables. La seconde partie décrit les moyens qui s'offrent aux économistes pour lutter contre l'effet de serre : mise en place d'un marché européen du carbone, fiscalité et incitations à l'innovation pour encourager une croissance plus respectueuse de l'environnement. Enfin, la troisième partie débroussaille pour nous le maquis des négociations internationales en posant la question-clé de la gouvernance pour s'interroger sur les limites en la matière des mécanismes d'ajustement aux frontières et du système des Nations Unies.

**Regards croisés sur l'économie**, Numéro 6, décembre 2009, *La Découverte*, 260 p.